

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 12 décembre 2013

Présents :

Jean-Jacques BENOÎT - Jean-Louis HAURIE - Dany DEBAULIEU - Michel CABANNES - Odette EYSSAUTIER (à partir de l'aff n°2013-420) - Thierry HOFER - Philippe DESPUJOLS - Édith MONCOUCUT - Patrice VERDON - Dominique DUMONT - Michel DAZAT - Mado LAMBERT - René LAVERSANNE - Laure CURVALE (à partir de l'aff n°2013-420) - Patrick GUILLEMOTEAU (à partir de l'aff n°2013-420) - Samira EL KHADIR - Didier SARRAT - Gérard DUBOS - France NORMAND - Frédéric DANJON (à partir de l'aff n°2013-420) - Maxime MOULINIER - Maria FUENTES - Alain AMIDIEU - Sylvie LESTURGEON - Josyane PEREZ - Patricia FENOCCHIO - Michel OLIVIER - Lahcen BAYTI - Christian MILLIER - Françoise BOURDEAU - Franck RAYNAL - Dominique POUSTYNNIKOFF - Sylvie TRAUTMANN - Éric MARTIN - Pascal BREUZARD (à partir de l'affaire 2013-420) - Isabelle UFFERTE - Gérard BARTHELEMY

Absents ayant donné procuration :

Ibrahim N'DIAYE procuration à Dany DEBAULIEU
Corinne GONET procuration à Patrick GUILLEMOTEAU
Marie-Céline LAFARIE procuration à Franck RAYNAL
Nathalie MARCADET-LABARBE procuration à Éric MARTIN
Laure CURVALE procuration à Patricia FENOCCHIO (*jusqu'à l'aff n°2013-419*)

Absents :

Odette EYSSAUTIER (*jusqu'à l'aff n°2013-419*)
Patrick GUILLEMOTEAU (*jusqu'à l'aff n°2013-419*)
Frédéric DANJON (*jusqu'à l'aff n°2013-419*)
Pascal BREUZARD (*jusqu'à l'aff n°2013-419*)

Secrétaire de séance : Mado LAMBERT

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 14 novembre 2013

Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

aff n°DEL2013 417 : Décision Modificative n°1 ayant trait à l'exercice 2013

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n°1 de l'exercice 2013 qui s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes, aux sommes exposées dans l'annexe jointe à la délibération.

La délibération est adoptée à la majorité.

Abstention : Isabelle UFFERTE, Gérard BARTHELEMY

Contre : Franck RAYNAL, Marie-Céline LAFARIE, Dominique POUSTYNNIKOFF, Sylvie TRAUTMANN, Éric MARTIN, Nathalie MARCADET-LABARBE

aff n°DEL2013 418 : Exercice 2013 - Répartition n°6 des crédits de subventions

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la répartition des crédits de subventions conformément au tableau annexé à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Franck RAYNAL, Marie-Céline LAFARIE, Dominique POUSTYNNIKOFF, Sylvie TRAUTMANN, Éric MARTIN, Nathalie MARCADET-LABARBE

aff n°DEL2013 419 : Admissions en non-valeur de produits communaux irrécouvrables

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter l'admission en non-valeur, pour un montant de 15 458,37 €, des produits communaux précités.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013 420 : Budget Primitif pour l'exercice 2014 - Examen et adoption

Il est proposé au Conseil Municipal : d'approuver le Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2014 qui s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes, aux sommes exposées dans la délibération.

La délibération est adoptée à la majorité.

Contre : Franck RAYNAL, Marie-Céline LAFARIE, Dominique POUSTYNNIKOFF, Sylvie TRAUTMANN, Éric MARTIN, Nathalie MARCADET-LABARBE, Pascal BREUZARD, Isabelle UFFERTE, Gérard BARTHELEMY

aff n°DEL2013 421 : Actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver, conformément à l'annexe, l'actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Franck RAYNAL, Marie-Céline LAFARIE, Dominique POUSTYNNIKOFF, Sylvie TRAUTMANN, Éric MARTIN, Nathalie MARCADET-LABARBE, Pascal BREUZARD, Isabelle UFFERTE, Gérard BARTHELEMY

aff n°DEL2013 422 : Exercice 2014 - Versement d'une subvention d'équilibre par le budget principal au budget du service des transports

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le versement d'une subvention maximum de 617 000 € du budget principal au budget du service des transports au titre de l'exercice 2014, compte tenu des contraintes de fonctionnement résultant des exigences du service public.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013 423 : Programme de travaux d'accessibilité pour les agents - Demande de subventions au FIPHFP

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le programme,
- d'autoriser Monsieur le Maire à demander les subventions afférentes,
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager les dépenses inscrites aux chapitres 011, 21 et 23

des budgets 2014 et 2015,

- d'autoriser Monsieur le Maire à encaisser les recettes inscrites au chapitre 13 des budgets 2014 et 2015.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Isabelle UFFERTE, Gérard BARTHELEMY

aff n°DEL2013_424 : Rémunération des agents recenseurs - Tarif de la vacation 2014

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de fixer les montants des rémunérations forfaitaires brutes comme suit :
 - 1,30 € par feuille de logement.
 - 2,00 € par bulletin individuel.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Isabelle UFFERTE, Gérard BARTHELEMY

aff n°DEL2013_425 : Parc de stationnement Pessac-Centre - 1^{ère} heure gratuite - avenant n°3 à la convention avec PARCUB

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser, Monsieur le Maire, à signer avec PARCUB l'avenant n°3 à la convention de gratuité pour la 1^{ère} heure de stationnement dans le parking de Pessac centre pour une année,
- de dire que les modalités de mise en œuvre de cette opération s'effectueront selon les conditions fixées dans l'avenant joint en annexe.
- de dire que ces mesures prendront effet au 1^{er} janvier 2014.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_426 : École maternelle La Farandole – Convention en vue du transfert en pleine propriété à la Commune

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le transfert en pleine propriété de l'école maternelle La Farandole dans le patrimoine de la Commune,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention transitoire avec la Communauté Urbaine de Bordeaux et l'acte administratif de transfert à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013_427 : Secteur Bacalan - Association Terre d'ADELES - Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un terrain

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le renouvellement de l'autorisation d'occupation temporaire consentie à l'association Terre d'ADELES qui sera requalifiée de convention de mise à disposition à titre précaire et révocable aux conditions mentionnées ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013 428 : Convention relative à l'échange de données informatisées avec la Ville de Cestas permettant l'accès des Cestadais au Portail @ccueil

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes de la convention portant sur l'échange de données informatisées entre la Ville de Cestas et la Ville de Pessac,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013 429 : PLIE des Sources - Protocole d'accord du 1^{er} janvier 2008 - avenant

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'avenant n°2 au Protocole d'accord du 1^{er} janvier 2008 du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi,
- d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2013 430 : Fournitures électriques 2014/2017 - Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché :

lot n°1 : Accessoires, câbles et protections

avec la société AUSCHITZKY, 4 rue de Fieusal, BP 63, 33520 BRUGES pour un montant minimum de 6 500,00 € HT et maximum de 25 000,00 € HT pour la période initiale et les périodes de reconduction

lot n°2 : Lampes et tubes d'éclairage

avec la société AUSCHITZKY, 4 rue de Fieusal, BP 63, 33520 BRUGES pour un montant minimum de 8 500,00 € HT et maximum de 35 000,00 € HT pour la période initiale et les périodes de reconduction

lot n°3 : Appareillages électriques

avec la société AUSCHITZKY, 4 rue de Fieusal, BP 63, 33520 BRUGES pour un montant minimum de 7 500,00 € HT et maximum de 30 000,00 € HT pour la période initiale et les périodes de reconduction

lot n°4 : Luminaires d'éclairage public

avec la société REXEL, 14 avenue Gustave Eiffel, 33600 PESSAC pour un montant minimum de 7 000,00 € HT et maximum de 28 000,00 € HT pour la période initiale et les périodes de reconduction

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Isabelle UFFERTE, Gérard BARTHELEMY

aff n° DEL2013 431 : Fourniture de carburants et de cartes accréditatives de paiement - Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec les attributaires suivants :

lot n°1 : Pétroles OCEDIS Sas, 352 avenue Jean Guiton, 17000 LA ROCHELLE

pour un montant minimum de 100 000 € H.T. et maximum de 250 000 € H.T. pour la période initiale et de minimum 400 000 € H.T. et maximum 1 000 000 € H.T. pour la période globale

lot n°2 : Pétroles OCEDIS Sas, 352 avenue Jean Guiton, 17000 LA ROCHELLE

pour un montant minimum de 15 000 € H.T. et maximum de 40 000 € H.T. pour la période

initiale et de minimum de 60 000 € H.T. et maximum de 160 000 € H.T. pour la période globale

lot n°3 : TOTAL MARKETING SERVICES, 24 cours Michelet 6. LA DEFENSE 10, 92069 PARIS LA DEFENSE CEDEX

pour un montant minimum de 15 000 € H.T. et maximum de 30 000 € H.T. pour la période initiale et de minimum de 60 000 € H.T. et maximum de 120 000 € H.T. pour la période globale

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Isabelle UFFERTE, Gérard BARTHELEMY

aff n° DEL2013 432 : Travaux de voirie, maintenance et travaux neufs - Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché avec la société EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SUD OUEST, 10 rue Toussaint Catros, CS 10006, 33187 LE HAILLAN CEDEX pour un montant maximum de 1 000 000,00 € HT pour la période initiale et les périodes de reconduction.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Isabelle UFFERTE, Gérard BARTHELEMY

aff n° DEL2013 433 : École élémentaire Joliot Curie - Amélioration thermique et mise en conformité accessibilité - Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec les attributaires suivants :

- lot n°01 (clos et couvert) : MAB SUD OUEST, 17 rue Yvonne et Robert Noutary, 33130 BEGLES pour un montant de 1 063 150,82 € H.T. correspondant à la tranche ferme (350 000,00 € H.T.), à la tranche conditionnelle (700 000,00 € H.T.) et aux prestations supplémentaires ou alternatives pour les tranches fermes et conditionnelles (PS2TF 3 772,65 € H.T. ; PS3TF -100,88 € H.T. ; PS2TC 4 840,00 H.T., PS3TC 0 € H.T. et PS7TC 4 639,05 € H.T.)

- lot n°02 (menuiserie bois – aménagements): VIPERBOIS Sarl, 1 ZA La Palu, B.P. 11, 33240 CUBZAC LES PONTS pour un montant de 25 270,00 € H.T. correspondant à la tranche ferme (5 350,00 € H.T.), à la tranche conditionnelle (14 500,00 € H.T.) et aux prestations supplémentaires ou alternatives pour la tranche conditionnelle (5 420,00 € H.T.)

- lot n°03 (plâtrerie – faux-plafonds) : Eurl Ets BIASINI, 9 Les Raymonds, 33190 LAMOTHE LANDERRON pour un montant de 19 000,00 € H.T. correspondant à la tranche ferme (3 300,00€ H.T.), à la tranche conditionnelle (15 700,00 € H.T.)

- lot n°04 (chauffage – ventilation – plomberie sanitaire) : CSBG, PA La Morandière, 3/5 rue Copernic, 33185 LE HAILLAN pour un montant de 39 305,15 € H.T. correspondant à la tranche ferme (9 857,12 € H.T.), à la tranche conditionnelle (24 787,48 € H.T.) et aux prestations supplémentaires ou alternatives pour les tranches fermes et conditionnelles (PS2TF 1 117,55 € H.T., PS3TF 1 173,00 € H.T. ; PS2TC 978,00 € H.T. et PS3TC 1 392,00 € H.T.)

- lot n°05 (électricité – courants forts et faibles) : Ets GENSON, 9 allée Félix Nadar, 33700 MERIGNAC pour un montant de 46 483,98 € H.T. correspondant à la tranche ferme (19 125,56 € H.T.), à la tranche conditionnelle (27 358,42 € H.T.)

- lot n°06 (revêtements – peinture intérieure – sols et murs): Sarl MTX, 42 rue Alain Miqueau, 33320 EYSINES pour un montant de 34 000,00 € H.T. correspondant à la tranche ferme (10 500,00 € H.T.), à la tranche conditionnelle (23 500,00 € H.T.)

- lot n°07 (ascenseur) : ASCENSUD 2000, Domaine de Pelus, Bât 2, Hall D, 16 avenue de Pythagore, 33700 MERIGNAC pour un montant de 20 500,00 € H.T. correspondant à la tranche ferme.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Isabelle UFFERTE, Gérard BARTHELEMY

aff n° DEL2013 434 : Services d'assurances - avenant n°1 au contrat "Risques statutaires" n°11088 F

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la passation de l'avenant n°1 au marché N°11088 F conclu avec la SA GRAS SAVOYE et la compagnie CNP (Groupement conjoint non solidaire)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 22h30